

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Saint-Julien-les-Villas

SEANCE DU 27 AVRIL 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
29	28	28 + 1 pouvoir

Date de convocation 14 avril 2026

Date d'affichage 14 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le Vingt-sept avril à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Michel VIART, Maire.

Présents : VIART Jean-Michel, OUDART Audrey, GROSJEAN Patrick, VIENNE Cathy, BROUILLET Michel, DA SILVA Emilie, JOUAULT Olivier, LESPINASSE Angélique, JOLY Thierry, AUGUIN Isabelle, SAAB Pierre, DESMOUTIERS Aurore, EL MORABIT Fouad, DE BOUEMANGE Béatrix, ROUSSEL Steve, JOBE Martine, JOTTE Henri, SENECOT Sabine, LELIEVRE Olivier, JOUAULT Gervaise, ROCIPON Julien, BUSI Fanny, BODIVIT Louis, ZWALD Jérémy, RUTA Lorenzo, GIBIER Fanny, PANI Pascal, NICOLET Rémy.

Représentée : LADOUX Cécile par ZWALD Jérémy.

Madame Fanny GIBIER a été nommée secrétaire de séance.

Objet : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025 – BUDGET ANNEXE « ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE »
N° de délibération : 2026-28

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
28	29	29	0	0	0

Rapporteur : Cathy VIENNE

Le Conseil Municipal de la commune vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2025, en adoptant le Compte Financier Unique (C.F.U.) qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 599 291.58 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 16 952.73 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent INV - 001) de la section d'investissement de : 58 918.61 €

Un solde d'exécution (Excédent Fonc - 002) de la section de fonctionnement de : 28 440.33 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 0.00 €

En recettes pour un montant de : 0.00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0.00 €

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0.00 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 45 393.06 €

La commission « Finances-Affaires générales » du 22.04.2026 à l'unanimité des membres présents, a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité décide :

- **D'AFFECTER** les résultats de la gestion 2025 au budget primitif 2026 du « Budget annexe Energie Photovoltaïque » comme suit :
 - Compte 1068 :
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0.00 €
 - Ligne 002 :
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 45 393.06 €



Jean-Michel VIART

Jean-Michel VIART
2026.04.28 20:56:51 +0200
Ref:10914533-16455176-1-D
Signature numérique
le Maire

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Le maire, Jean-Michel VIART